

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté à sa séance du 24 novembre 2021, le règlement 321-2021 « Règlement sur les quotes-parts 2022 ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 30 novembre 2021.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 30 novembre 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 novembre 2021.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général